

Lettre ouverte à Monsieur Abdelilah Benkirane,
Chef du gouvernement

Plus jamais ça

Monsieur le Chef du gouvernement,

Des hommes et des femmes d'honneur, citoyens Marocains établis en Europe, fiers de leur Marocanité, sont aujourd'hui sous le choc et leur indignation est à son comble. Ils se sentent insultés et humiliés et demandent réparation et justice. C'est ce désir de justice auquel ils aspirent qui justifie notre volonté de vous solliciter personnellement et de vous alerter publiquement, sans formalisme ni détours vains, mais avec gravité et responsabilité.

Dans une récente déclaration faite à un Journal satirique (Le Canard Libéré n° 250 du 11 mai 2012) un membre du CCME s'est cru autorisé de déverser, tout azimut et en fanfaronnant, un torrent d'injures à l'adresse des Associations-MRE, contre des personnes respectables dont une élue de la nation et des journalistes qui n'ont fait qu'exercer leur métier, avec beaucoup de retenue.

Cette déclaration est véritablement injurieuse et inquisitoire. Elle semble être faite pour faire le plus de dégâts possibles, de créer de la confusion et de la tension à l'intérieur comme en dehors du CCME, et, de la sorte, noyer dans la polémique une affaire grave, révélée par un mail, liée à la gestion financière et humaine de cette même institution.

Les mots choisis, la haine versée dans les lignes, le registre de langue adopté, irrespectueux et diffamatoire, ne laissent planer le moindre doute quant à la volonté de nuire de leur auteur.

Ce comportement indigne d'un membre « salarié » d'une institution nationale créée par dahir chérifien (décembre 2007), élevée au rang de la Constitution en juillet 2011 (article 163), est tout simplement inacceptable.

Monsieur,

Si cette déclaration suscite aujourd'hui tant d'indignation et prend ce caractère général et cette ampleur internationale, c'est parce qu'elle n'est pas la première du genre. Son auteur est coutumier du fait. Il n'a cessé, depuis son étonnante propulsion au poste de « directeur », de profiter de la moindre occasion, y compris les moments les plus décisifs de l'histoire politique et institutionnelle de notre pays (Référendum et élections législatives), pour s'attaquer aux MRE, pour minimiser leur participation à la vie politique nationale et pour dénigrer les revendications les plus légitimes de leurs associations.

Fait remarquable, perçu par certains comme un signe de faiblesse, en ne cédant pas à ces provocations, ces associations-MRE ont fait preuve d'une maturité politique et civique, d'une dignité et d'une patience exemplaires.

Mais, à force de subir les humiliations, d'alerter et de sensibiliser sur les conséquences de tels agissements, la patience a atteint ses limites.

Aujourd'hui, le silence ne peut-être que de la compromission. Continuer à cautionner ces dérives serait, pour nous tous, de la pure lâcheté.

Monsieur,

Les MRE constituent véritablement une communauté dynamique, fidèle à ses origines historiques, avec une conscience politique de plus en plus affermée, soucieuse de l'intérêt national et attachée au développement économique et humain du pays.

Mais, les MRE ne sont pas une serpillère avec laquelle un membre du CCME, de surcroît généreusement rémunéré avec un statut de « directeur », éponge sa bile et nettoie ses

frustrations chaque fois que la question des droits civiques et de la citoyenneté est soulevée par ou pour les MRE.

Les MRE et leurs ONG ne sont pas, non plus, des faire-valoir condamnés à assister à la «déchéance morale et éthique» d'une institution, le CCME, qui leur est dédiée. Ils n'acceptent pas la fatalité (main basse sur le CCME) et refusent de voir cette institution discréditée par les agissements de l'un de ses membres.

Dans la perspective de la mise en place des différents Conseils prévus par la Constitution, il n'est ni acceptable ni souhaitable de laisser cette institution nationale atteindre le degré le plus bas sur l'échelle de la respectabilité.

Par conséquent,

- Les MRE vous demandent de leur rendre justice, en réparant l'affront qu'ils viennent de subir. Votre gouvernement qui place la justice en tête de ses priorités ne peut objectivement ignorer cette requête ;

- Pour mettre un terme à toutes ces dérives et rumeurs qui prolifèrent au sujet de la gestion budgétaire et humaine du CCME, les MRE vous demandent de diligenter un audit pour évaluer le travail qui a été fait durant les 4 années écoulées. Votre gouvernement qui élève la transparence au rang des valeurs supérieures, est donc appelé à joindre l'acte à la parole ;

- Votre gouvernement s'est engagé à donner corps et vie aux principes d'égalité, de citoyenneté, de proximité, de démocratie, notre Collectif associatif, et au-delà, tous les MRE, attendent de vous une concrétisation effective des droits que leur accorde la Constitution de 2011, en premier, les articles 16,17 et 18.

- Les ONG-MRE, qui ont tant milité pour la création du CCME, pour plus de considération pour notre communauté et pour plus de démocratie pour notre pays, attendent de votre gouvernement des décisions claires, précisant l'objet et le sens de l'article 163, dans le but de mettre de l'ordre dans cette institution, de définir les modalités de sa constitution et de fonctionnement et de lui conférer des missions réellement proches des attentes et aspirations des MRE en confiance et en concertation avec eux.

Enfin, notre Collectif Associatif International, fait le vœu de voir cette requête trouver auprès de vous et de votre gouvernement l'intérêt le plus franc et susciter les mesures les plus justes, pour le bien de nos institutions nationales et pour que la sérénité et la confiance puissent rapidement revenir dans les relations des MRE avec les institutions qui leurs sont dédiées.

Collectif Associatif International ALMOHAGIR¹
Paris le 21 Mai 2012
Pour le Collectif :
Mohammed Mraizika (en qualité de président)
Mail : m.mraizika@laposte.net

¹ **CAI-Almohagir** : est le sigle du «Collectif Associatif International Almohagir», créé le 15 Mars 2008, à Paris (12^e), au Centre International Maurice Ravel. Ce Collectif regroupe plusieurs dizaines d'associations présentes dans 6 pays européens (+ 4 ailleurs). A sa création, il s'est donné pour but d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur le sort «des enfants Sahraouis Marocains retenus dans les camps de Tindouf». A cet effet, il a lancé de nombreux appels et organisé des conférences internationales, pour exiger leur "libération inconditionnelle et rapide"

Le Collectif milite également pour les droits civiques et constitutionnels des Marocain du Monde et veille à la promotion et à la défense de leurs droits (socioculturels et culturels) et intérêts économiques dans les pays d'accueil (en Europe, notamment)